

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte du 21 mars au 20 avril 2025.

Propriété de : WULLIENS Jean-Michel
Adresse : Route de la Dent 60 – 1660 Château-d'Oex
Parcelle(s) N° : 3111 de Château-d'Oex
Objet(s) concerné(s) : 1 Picea abies + 1 Betula
Motifs : risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

Le dossier est déposé au Greffe municipal, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site chateaudoex-admin.ch ainsi qu'au Greffe municipal pendant les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 07h00 à 12h00).

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire Prénom/Nom : Jean-Michel Wulliens
Adresse : Rte de la Dent 60, 1660 Château-d'OEx
Commune : Château-d'OEx Parcelle(s) N° : 3111.....
Tél. : Mail

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1	1	Picea abies	87 cm	12m		bon état
2	1	Betula	62 cm	10m		Fragilisé par des blessures au tronc

Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

Abattage

Elagage hors entretien courant

MOTIFS

Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

Entrave avérée à l'exploitation agricole

Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), n° CAMAC :

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande :

Plantation trop densifiée à l'époque abattage pour laisser de la place aux autres arbres pour l'arbre numéros 1.

Pour le numéro 2 dégât physique au tronc et penche contre la toiture abattage de sécurisation.

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION
A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE**

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

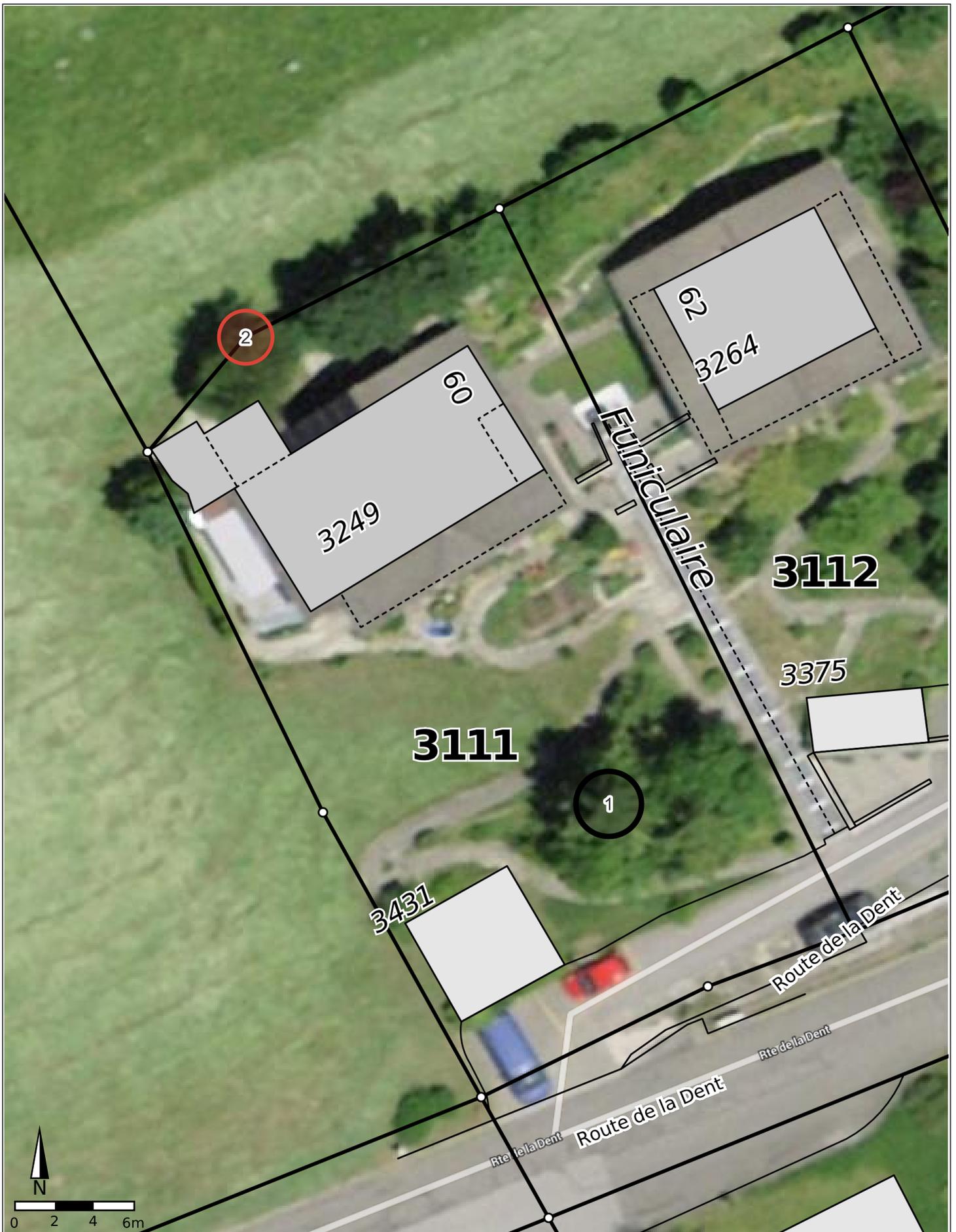
Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1	Hauteur (m)

Dans un premier temps il n'est pas prévu de plantations compensatoires, car il s'agit de laisser de la place aux autres arbres.

Lieu et date Château-d'Oex le 18 mars. Signature du propriétaire *Pour le propriétaire Combremont F.*

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale

DGE-BIODIV - Version 01.07.2024



Commune de Château-d'Oex
 chateaudox.geocommunes.ch



geocommunes
 Partenaire et développeur : GÉO SOLUTIONS

Echelle 1: 250

Imprimé, le 20.03.2025 11:05

Informations dépourvues de foi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie n'est donnée sur l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données. La position des conduites est à vérifier par sondage.

© Géodonnées : Etat de Vaud / swisstopo



